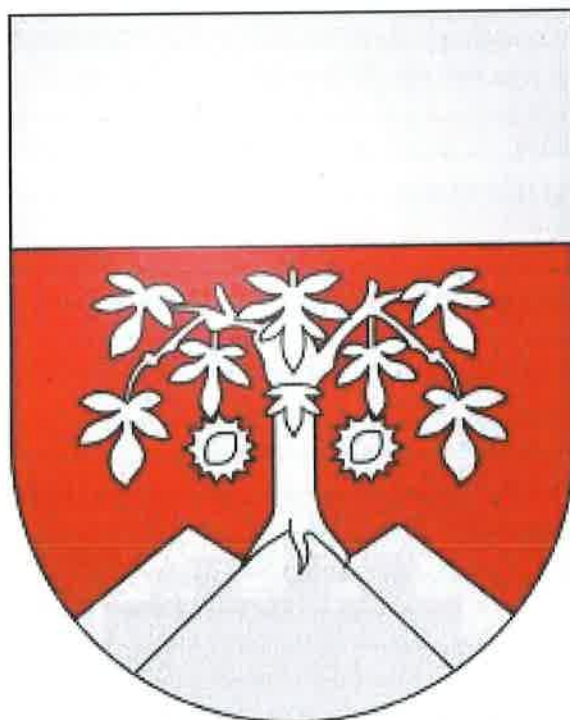


# Au conseil communal du Mont-sur-Lausanne

Rapport de la commission de gestion concernant le préavis  
N°3/2016 Rapport de Gestion 2015 de la Municipalité

---



---

Président : M. Eric MENETREY  
Vice-président : M. Christophe BLANC  
Membres : Mme Eliane PAROLINI-SUTTER  
: M. Jean-Pierre MULLER  
: M. Christophe RODUIT  
: M. Christian MENETREY  
Rapporteur : M. Thierry SCIBOZ

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Administration générale - Urbanisme et développement durable</b> .....	<b>4</b>
1.1	<i>Administration générale</i> .....	4
1.2	<i>Fermeture de l'administration communale pendant les fêtes de fin d'année</i> .....	4
1.3	<i>Outils de communication</i> .....	4
<b>2</b>	<b>Finance - Informatique</b> .....	<b>5</b>
2.1	<i>Planification financière</i> .....	5
2.2	<i>Cartes journalières Commune CFF</i> .....	5
2.3	<i>Informatique</i> .....	5
<b>3</b>	<b>Bâtiments</b> .....	<b>5</b>
3.1	<i>Achat de machines pour le Mottier et hangar</i> .....	5
3.2	<i>Capteur photovoltaïque, toit Mottier D</i> .....	5
3.3	<i>Préavis concernant les rénovations du Mottier B, E et F (piscine /salle de gym)</i> .....	6
3.4	<i>Chaufferie à pellet et à gaz du site du Mottier</i> .....	6
3.5	<i>Commission Châtaigner</i> .....	6
3.6	<i>Collège du Grand Mont</i> .....	6
<b>4</b>	<b>TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES</b> .....	<b>6</b>
4.1	<i>Direction des Travaux</i> .....	6
4.2	<i>Station de pompage</i> .....	6
4.3	<i>Réparation route de Cugy carrefour Coppoz</i> .....	6
4.4	<i>Route de Penau</i> .....	7
4.5	<i>Réaménagement du carrefour Ch. du Collège / Route de Lausanne</i> .....	7
<b>5</b>	<b>Espaces Verts et Déchets</b> .....	<b>7</b>
5.1	<i>Déchets retrouvés hors des Moloks au Grand-Mont</i> .....	7
5.2	<i>Abattage des arbres</i> .....	7
<b>6</b>	<b>Population, police et écoles</b> .....	<b>7</b>
6.1	<i>Patrouilleurs scolaires</i> .....	7
6.2	<i>Ecoles</i> .....	8
6.3	<i>Bons pour la cantine</i> .....	8
6.4	<i>Réfectoire scolaire</i> .....	8
<b>7</b>	<b>Affaires sociales et sécurité civile</b> .....	<b>8</b>
7.1	<i>EFAJE – Association pour l'entraide familiale et l'accueil de jour des enfants</i> .....	8
7.2	<i>Affaires sociales</i> .....	8
7.3	<i>Sécurité civile</i> .....	9
<b>8</b>	<b>Remarques générales</b> .....	<b>9</b>
<b>9</b>	<b>Considération finale</b> .....	<b>9</b>

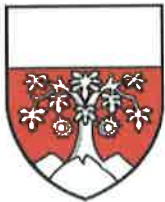
# Rapport de la commission de gestion concernant le préavis municipal N°3/2016

## Gestion 2015 de la commune du Mont-sur-Lausanne.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission de gestion présente ci-après son rapport, suite à sa rencontre avec les membres de la Municipalité, le vendredi 29 avril 2016.

La commission de gestion a principalement basé son analyse sur le Rapport de la Municipalité sur la gestion 2015.

	Répartition des dicastères pour la Grande Visite du 29 avril 2016.		Eric Menétrey	Christophe Roduit	Jean-Pierre Müller	Eliane Parolini	Christophe Blanc	Thierry Sciboz	Christian Menetrey
Administration générale, aménagement du territoire, police des constructions : M. Jean-Pierre Sueur	8h30		X			X	X		
Affaires sociales, défense incendie, protection civile : M. Jacques Marchand – Visite sur place planifiée.	7 mars fin de Journée		X	X	X	X	X	X	X
Police, hygiène, instruction publique, cultes : Mme Geneviève Hochstrasser	8h30		X					X	
Domaines, forêts, déchets : M. Bernard Chabloz	08h30				X				X
Travaux, routes, collecteurs : M. Michel Odier	10h30				X		X		
Bâtiments : M. André Guex	10h30		X	X					X
Finances, informatique, outils de communication : M. Michel Amaudruz	10h30					X		X	

Le dicastère « Affaires sociales, défense incendie, protection civile » a été audité de manière plus approfondie en date du lundi 7 mars dernier. Plusieurs autres séances ont été nécessaires à l'élaboration de ce rapport.

Le Président a reçu les comptes provisoires 2015 et nous remercions la Municipalité d'avoir répondu à nos questions dans le cadre de nos diverses demandes auprès des dicastères.

# 1 Administration générale - Urbanisme et développement durable.

La sous-commission a été reçue par M. Jean-Pierre Sueur, Syndic, M. Sébastien Varrin, secrétaire municipal, M. Antonio Turiel, chef de service et Mme Florence Romanzini, responsable RH depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

## 1.1 Administration générale.

Suite à la mise en place du projet « Le Mont, une ville », une importante réorganisation a été apportée au niveau de l'encadrement des 75 collaborateurs que compte la commune.

Il est à relever qu'auparavant la collaboration entre les différents services communaux n'était pas optimale. Une délégation de compétences efficiente entre la Municipalité et les différents services a été mise en place.

Suite aux séances hebdomadaires de la Municipalité, M. Varrin réunit tous les chefs de service afin d'aborder les sujets traités.

M. le Syndic visite chaque service toutes les deux semaines.

Au niveau des RH, le mandat confié à une entreprise externe s'est terminé en 2015.

Un tableau de pilotage des projets est disponible dans la salle de la Municipalité. Il est mis à jour par les chefs de service et discuté tous les trois mois avec la Municipalité.

## 1.2 Fermeture de l'administration communale pendant les fêtes de fin d'année.

L'administration communale est restée fermée du 21 décembre 2015 au 3 janvier 2016.

Plusieurs citoyens ont trouvé porte close ; aucune permanence n'a été assurée pendant cette longue période de deux semaines, à part la police administrative et ceci uniquement sur appel. De plus, une semaine de vacances pour chaque collaborateur a été offerte par la commune !

**Constat : l'administration communale doit rester ouverte pendant les jours non fériés du calendrier.**

**DEMANDE A LA MUNICIPALITE : QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR PALLIER A CE PROBLEME ?**

---

## 1.3 Outils de communication.

Le journal « Aux 4 coins du Mont » est lu et apprécié par un grand nombre de citoyens.

Plusieurs réclamations suite à des problèmes de mise en page sont apparues (texte pas conforme, photo manquante, etc...)

**DEMANDE A LA MUNICIPALITE : LA COMMISSION REQUIERT QUE L'ACCOMPAGNATEUR REDACTIONNEL, M. DELACRETAZ, TIENNE INFORME CHAQUE AUTEUR D'ARTICLE DE TOUTE MODIFICATION.**

---

## 2 Finance - Informatique.

La sous-commission a été reçue par M. Michel Amaudruz, Municipal et M. Laurent Vial, chef de service.

### 2.1 Planification financière.

La planification financière est mise à jour chaque année avec l'aide de BDO. Elle offre une vue d'ensemble des 5 années écoulées ainsi que des 5 à venir. Avec le recul, elle donne entière satisfaction.

Pour une plus grande souplesse, la commune bénéficie de deux crédits cadres auprès de Postfinance pour 20 mios et UBS pour 40 mios. Cela permet une rapidité de manœuvre dans la mise en place des crédits.

### 2.2 Cartes journalières Commune CFF.

Le bilan de la vente est satisfaisant avec deux cartes supplémentaires. La disponibilité de celles-ci pourra à l'avenir être vérifiée sur le site internet.

### 2.3 Informatique.

Le réseau WIFI est apprécié par les collaborateurs ainsi que par les conseillers communaux pour toutes les séances du conseil et celles des différentes commissions. Il n'y a pour l'heure actuelle pas de moyen de maintenir l'accès enregistré au-delà d'un mois.

## 3 Bâtiments.

La sous-commission a été reçue par M. André Guex Municipal et M. Antonio Turiel, chef de service.

### 3.1 Achat de machines pour le Mottier et hangar.

M. Guex nous informe que le concierge s'est rapidement adapté à ces nouvelles machines. Au sujet du hangar, qui fait polémique, il n'est pas satisfait par l'esthétique de cette construction et l'architecte devra revoir sa copie.

**DEMANDE A LA MUNICIPALITE : QUE PEUT FAIRE L'ARCHITECTE ALORS QUE LE HANGAR EST DEJA CONSTRUIT ?**

---

### 3.2 Capteur photovoltaïque, toit Mottier D.

M. Guex nous informe que la mise en place de ces installations est terminée. Il constate que le système qui utilise l'électricité directement pour les collègues est financièrement beaucoup plus intéressant que la location des toits par la Romande Energie.

A la réception du bâtiment communal, un écran permet de visionner la production électrique instantanée de toutes les installations photovoltaïques appartenant à la commune.

**DEMANDE A LA MUNICIPALITE : LA COMMISSION SUGGERE QUE CES INFORMATIONS SOIENT EGALEMENT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE.**

---

### 3.3 Préavis concernant les rénovations du Mottier B, E et F (piscine /salle de gym).

Le Municipal admet que ces deux préavis n'ont pas été préparés avec tout le professionnalisme nécessaire.

### 3.4 Chaufferie à pellet et à gaz du site du Mottier.

Plusieurs problèmes ont affecté le fonctionnement de cette chaufferie. La faillite de l'entreprise a nécessité de trouver une nouvelle société capable de gérer l'installation. Le défaut d'étanchéité du silo à plaquettes de bois affectait le système et forçait l'emploi du gaz.

### 3.5 Commission Châtaigner.

Le rapport de la Commission a été rendu à la Municipalité en novembre 2014. Malgré plusieurs demandes du conseil aucune information n'a été communiquée. M. Turiel nous informe qu'un rapport élaboré par trois Municipaux et des chefs de service est en cours de rédaction.

**DEMANDE A LA MUNICIPALITE : LA COMMISSION SOUHAITE SAVOIR SI LE RAPPORT SERA REMIS AU CONSEIL COMMUNAL**

---

### 3.6 Collège du Grand Mont.

Les travaux importants de rénovation se sont passés sans incident. En effet, le programme était de rénover deux classes à la fois sur une année dès la rentrée scolaire de 2014. En 2015, quatre sur six l'ont été et ceci sans nécessiter la fermeture des locaux. La fin des travaux est prévue pour l'été 2016.

## 4 TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES.

La sous-commission a été reçue par M. Michel ODIER, Municipal et M. Vincent Porchet, chef de service.

### 4.1 Direction des Travaux.

La réorganisation du service se passe bien et semble être plus efficace, les rôles y étant mieux définis.

### 4.2 Station de pompage.

Le bâtiment de la station de pompage des eaux usées de Budron est en bon état contrairement aux pompes qui l'équipent ; celles-ci devront être remplacées à court terme.

### 4.3 Réparation route de Cugy carrefour Coppoz.

Le coût de la réparation de la route Coppoz/Grand-Mont suite à l'effondrement de la chaussée due au « pousse-tube » a été réparti à 50% entre la Commune et l'entreprise responsable des travaux.

**DEMANDE A LA MUNICIPALITE : POURQUOI LES COUTS SONT-ILS PARTAGES A HAUTEUR DE 50% ?**

---

#### 4.4 Route de Penau.

**DEMANDE A LA MUNICIPALITE : QUEL EST LE CONCEPT RETENU POUR LA MISE A L'ENQUETE DE LA ROUTE DE PENAU.**

---

#### 4.5 Réaménagement du carrefour Ch. du Collège / Route de Lausanne.

**Constat : Il apparait que le projet a été finalisé courant 2015.**

**DEMANDE A LA MUNICIPALITE : LA COMMISSION REQUIERT QU'UN PREAVIS SOIT PRESENTE AU CONSEIL SANS DELAI.**

---

### 5 Espaces Verts et Déchets.

La sous-commission a été reçue par M. Bernard Chabloz, Municipal et M. Vincent Porchet, chef de service.

#### 5.1 Déchets retrouvés hors des Moloks au Grand-Mont.

Le contrôle des ordures déposées autour des Moloks du Grand-Mont a permis de dénoncer plusieurs contrevenants. Il faut noter que ces dépôts sauvages requièrent plus de 1'000 heures de travail pour l'ensemble de la commune.

#### 5.2 Abattage des arbres.

Selon M. Porchet, une nouvelle directive obligerait la collectivité à payer l'abattage d'un arbre situé sur un domaine privé au cas où celui-ci menace le domaine public.

**DEMANDE A LA MUNICIPALITE : LA COMMISSION DEMANDE A ETRE INFORMEE SUR LA NATURE ET LES CONSEQUENCES DE LA DIRECTIVE.**

---

### 6 Population, police et écoles.

La sous-commission a été reçue par Mme Geneviève Hochstrasser, Municipale et M. Roland Leder, chef de service.

#### 6.1 Patrouilleurs scolaires.

Malgré des annonces dans 24 heures et les 4 coins du Mont pour recruter de nouveaux patrouilleurs scolaires, nous ne nous retrouvons à ce jour qu'avec une seule personne en fonction. Cette activité rémunérée CHF 30. — de l'heure demande une grande disponibilité. En effet, il s'agit d'être présent 4 x 30 min. par jour. Dans la même situation, la commune de Bösingén FR a engagé des requérants d'asile pour une phase test.

**DEMANDE A LA MUNICIPALITE : AFIN DE GARANTIR UN MEILLEUR NIVEAU DE SECURITE POUR NOS ENFANTS ET DE FAVORISER L'INTEGRATION DES REQUERANTS PRESENTS SUR NOTRE COMMUNE, POURQUOI UNE SOLUTION IDENTIQUE NE SERAIT-ELLE PAS ENVISAGEABLE ?**

---

## 6.2 Ecoles.

**Constat : À la lecture du rapport de la Municipalité, il ressort que nous ne disposerons plus de classes en nombre suffisant pour les élèves en niveau primaire 1 à 6 P.**

**DEMANDE A LA MUNICIPALITE : QUELLES SONT LES MESURES URGENTES PRISES AFIN DE PALLIER A CETTE CARENCE ?**

---

## 6.3 Bons pour la cantine.

Le système de vente des bons est obsolète.

**DEMANDE A LA MUNICIPALITE : LA COMMISSION DEMANDE UNE PROPOSITION D'AMELIORATION DU SYSTEME.**

---

## 6.4 Réfectoire scolaire.

Il faut souligner que dans le prix du menu (CHF 12.-), la surveillance des élèves par 4 personnes est comprise. Selon la Municipale, cette tarification est parfaitement dans la moyenne des autres communes.

## 7 Affaires sociales et sécurité civile.

La commission s'est réunie pour une visite des lieux à la garderie Budron en présence de M. Jacques Marchand, Municipal et de M. Patrick Cornu, directeur.

### 7.1 EFAJE – Association pour l'entraide familiale et l'accueil de jour des enfants.

Il ressort des discussions avec son directeur, que le principal défi est la capacité d'accueil des petits (jusqu'à 18 mois) car c'est le groupe nécessitant le plus d'encadrement : un éducateur pour cinq enfants. La garderie Budron ne peut accueillir que dix enfants dans cette classe d'âge. La capacité pour les trotteurs (18 à 30 mois) est de 14 places et pour les grands (30 à 48 mois) de 20 places.

Sur le réseau EFAJE du Gros-de-Vaud dont la commune du Mont fait partie, il y a environ 120 demandes sur liste d'attente dont 40 émanent de la commune du Mont.

Fin 2015, les garderies privées avaient une capacité totale de 144 places (Cap Canailles 63 – Ludo & Duc 59 – Les P'tits Loups 22).

Les places garanties pour les enfants du Mont, selon les conventions signées, sont au total de 71 (Cap Canailles 30 – Ludo & Duc 30 – Les P'tits Loups 11).

### 7.2 Affaires sociales.

Au niveau de l'EFAJE, il est important qu'un municipal soit membre du comité directeur. Celui-ci décide de la politique salariale au sein du réseau régional, nomme le directeur et définit le budget. La commune décide du montant des subventions accordées aux différentes structures.



Au sujet de l'association régionale de l'action sociale - région Prilly Echallens (ARASPE), le Municipal n'a de l'importance que s'il est membre du comité directeur. Il peut influencer l'organisation opérationnelle de l'association, le budget et le choix du directeur.

### 7.3 Sécurité civile.

Le contrat définissant la structure de l'organisation régionale, en souffrance depuis 2011, a finalement été conclu suite à l'implication active du préfet.

## 8 Remarques générales.

**DEMANDE A LA MUNICIPALITE : LA COMMISSION DE GESTION ET CELLE DES FINANCES DEMANDENT QUE LES RAPPORTS RESPECTIFS DE LA MUNICIPALITE SOIENT DISPONIBLES SUR INTRANET ET ACCESSIBLES UNIQUEMENT A CES DEUX COMMISSIONS PERMANENTES.**

**Constat : la commission regrette que les réponses à nos demandes ne soient pas communiquées systématiquement au conseil lorsqu'elles ont été traitées. Par exemple, Carrefour Ch. du collège - Rte de Lausanne, notice explicative des compétences commune - école.**

**Constat : Pour la création d'un poste de travail, il est important que la Municipalité le défende devant le conseil lors de la présentation du budget.**

**Constat : la commission tient à remercier la Municipalité et l'administration communale pour la qualité de son rapport et sa bonne lisibilité.**

---

## 9 Considération finale.

En conclusion, la commission remercie l'exécutif ainsi que tout le personnel communal pour le travail accompli durant l'année écoulée.

**A L'UNANIMITE, ELLE INVITE LE CONSEIL COMMUNAL A ACCEPTER LE RAPPORT DE LA MUNICIPALITE SUR LA GESTION 2015, PREAVIS N° 03/2016, TEL QUE PRESENTE ET COMPTE TENU DES REMARQUES FAITES DANS LE PRESENT RAPPORT.**

---



Pour la commission de gestion

Le Président

M. Eric MENETREY



Le Vice-Président

Christophe BLANC



Le Rapporteur

M. Thierry SCIBOZ



Les Membres

Mme Eliane PAROLINI-SUTTER



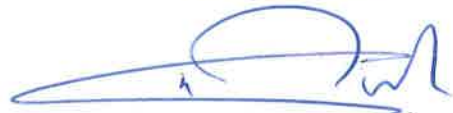
M. Jean-Pierre MULLER



M. Christophe RODUIT



M. Christian MENETEY



Le Mont-sur-Lausanne, le

